



REGLEMENT BOURSE AUX LIVRES

DES LYCEES MAUPASSANT & DESCARTES DE FECAMP

Adhésion :

La bourse aux livres est un service associatif, réservé aux adhérents de la FCPE à jour de leur cotisation annuelle. Aucune commande ou reprise de livres ne pourra être faite s'il n'y a pas d'adhésion de la famille. (Attention, si vous avez un enfant dans un autre établissement, nous le préciser).

La FCPE est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique qui vous délivrera un reçu fiscal (66% du montant de l'adhésion peut être déduit des impôts).

Notre qualité de première fédération nationale, nous permet de faire bénéficier nos adhérents d'un service de livres d'occasion et d'acquisition de livres neufs à prix préférentiel.

Fonctionnement :

La bourse aux livres est organisée en deux étapes :

1.- La reprise des livres fournis par la FCPE, uniquement si les livres sont encore au programme l'année suivante et sous réserve qu'ils soient en bon état et réutilisables par les adhérents.

- Si vous commandez d'autres livres, le montant de la reprise sera déduit de la facture finale.

- Si vous ne commandez pas d'autres livres, un chèque du montant de la reprise vous sera envoyé.

2.- L'acquisition des livres du programme de l'année en cours (livres d'occasion ou livres neufs avec remise de 20% sur le prix public).

Paiement par chèque libellé au nom de la FCPE ou paiement en espèces sont acceptés.

. Un chèque de caution de 60€ vous sera demandé. Il vous sera restitué lorsque la carte région aura été débitée du montant dû. Dans le cas contraire, le chèque de caution sera encaissé. L'élève doit garder impérativement sa carte durant toute sa scolarité au lycée.

. Aucun livre ne sera distribué avant le paiement total de la commande.

. Le fonds social du lycée peut éventuellement vous aider partiellement à l'achat des livres. Parlez en le jour de l'inscription, ou contactez l'assistante sociale du lycée MAUPASSANT, Madame LAMALIERE, ou celle du lycée DESCARTES, Madame HENIN.

A la rentrée, pour récupérer les livres, de nouvelles permanences seront tenues dans les mêmes salles.

Pour faciliter le retrait de votre commande, munissez-vous impérativement de votre bon de commande/reprise : les conditions de retrait vous seront données lors de la commande des livres.

MERCI DE RESPECTER LES DATES BOURSE AUX LIVRES

Tout livre non récupéré sera remis à la vente au bout d'un an.

Les personnes qui vous accueillent font de leur mieux pour vous servir et sont trop peu nombreuses. Le bénévolat se perd !!!

En cas d'attente prolongée, soyez patients et indulgents : gardez le sourire pour que nous puissions garder le nôtre... **Merci de votre compréhension.**